

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
26/02/2014

Dossier complet le  
14/03/2014

N° d'enregistrement  
F01114P0032

#### 1. Intitulé du projet

Renouvellement d'une canalisation d'eau potable DN500 entre Charenton et Saint-Mandé

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat des eaux d'Ile de France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

André SANTINI - Président

RCS / SIRET

257 500 017 00021

Forme juridique

Groupement de collectivités  
territoriales

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable	Renouvellement de 1860ml de canalisation d'eau potable DN500mm en tranchée ouverte. La nouvelle canalisation aura un diamètre de 600mm sur 1200ml et 500mm sur 680ml.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Renouvellement d'une canalisation existante implantée principalement sous voirie circulée (Avenue de Gravelle à Charenton, avenue Daumesnil à Saint Mandé) et non circulées (Bois de Vincennes).

Les travaux consistent en l'installation de nouvelles canalisations dans des tranchées de 1,4m de large et à une profondeur pouvant aller jusqu'à 2m.

La superficie totale de la nouvelle canalisation atteint 1 060 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à renouveler une canalisation vétuste datant de 1897.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus sur une durée de 4 à 5 mois respectent les étapes suivantes:

- Ouverture de la tranchée et blindage,
- Dépose de la canalisation existante s'il y a lieu,
- Pose de la nouvelle canalisation,
- Fermeture des fouilles et remise en état.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'intervention particulière en exploitation lorsque la conduite est en service exceptée une intervention ponctuelle pour réparation.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le Bois de Vincennes est un site classé au titre de la loi 1930. Le permis d'aménager vaut autorisation au titre du code de l'environnement pour les travaux en site classé, dès lors que le Préfet a donné son accord en tant qu'autorité compétente sur les autorisations des sites classés. Les avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites sont prévus dans le délai d'instruction du permis d'aménager.

Le préfet recueillant l'avis de l'ABF, le permis d'aménager tient lieu d'autorisation de l'ABF du fait que le Bois de Vincennes se situe dans le périmètre des monuments historiques.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager du fait que le site du Bois de Vincennes est un site classé au titre de la loi 1930 (Cf 4.4.1)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la canalisation DN600	1200 m
Longueur de la canalisation DN500	680 m
Superficie totale de la canalisation posée en tranchée ouverte	1060 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Point de départ : 13 avenue de la Liberté à Charenton Point d'arrivée : 47 avenue Daumesnil à Saint Mandé	<p>Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___</p> <p><b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b></p> <p>Point de départ : Long. <u>2</u> ° <u>40</u> ' <u>70</u> " <u>99</u> Lat. <u>48</u> ° <u>82</u> ' <u>60</u> " <u>12</u></p> <p>Point d'arrivée : Long. <u>2</u> ° <u>42</u> ' <u>01</u> " <u>16</u> Lat. <u>48</u> ° <u>83</u> ' <u>49</u> " <u>76</u></p> <p>Communes traversées :</p> <p>Charenton Paris (Bois de Vincennes) Saint Mandé</p>

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Circulation piétonne et véhicules.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La zone du Bois de Vincennes est classée en zone naturelle et forestière dans le PLU de la ville de Paris en vigueur depuis le 16/12/2013.  
L'avenue de la liberté et l'avenue de Gravelle sont classées respectivement en zone UC et UAu dans le PLU de la ville de Charenton.  
L'avenue Daumesnil est classée en zone UBc dans le PLU de la ville de Saint Mandé.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera recueilli dans le cadre de la procédure d'obtention du permis d'aménager délivré par le Préfet.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé au titre de la loi de 1930
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intervention des engins de chantier limitée aux zone de tranchée
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limités aux échappement des engins de chantiers classiques
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'essentiel de la réalisation du projet a été étudiée afin de présenter aucun impact sur les zones boisées du Bois.  
Le tracé envisagé de la nouvelle canalisation s'implante essentiellement sous des allées de circulation, dont les sous sols sont occupés partiellement par des réseaux existants.  
Le projet fera l'objet d'une demande de permis d'aménager auprès du Préfet qui vaut autorisation au titre du code de l'environnement pour les travaux en site classé au titre de la loi de 1930.

Les avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites sont prévus dans le délai d'instruction du permis d'aménager.



# Renouvellement d'une canalisation eau potable DN 500 mm Charenton-le-Pont - Bois de Vincennes - Saint-Mandé

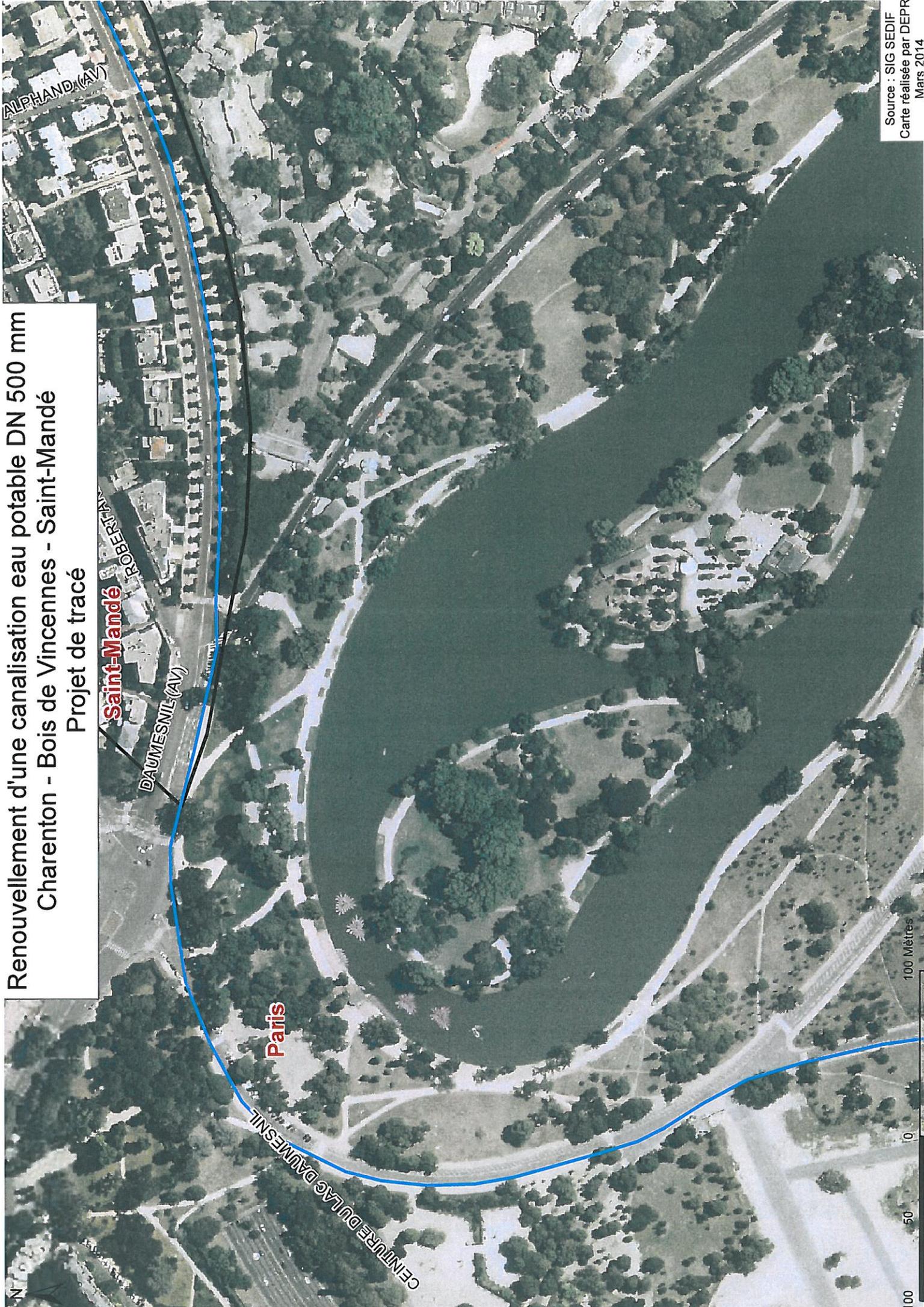


Source : SIG SEDIF  
Carte réalisée par DEPR  
Février 2014

Renouvellement d'une canalisation eau potable DN 500 mm  
Charenton - Bois de Vincennes - Saint-Mandé  
Projet de tracé



Renouvellement d'une canalisation eau potable DN 500 mm  
Charenton - Bois de Vincennes - Saint-Mandé  
Projet de tracé



Renouvellement d'une canalisation eau potable DN 500 mm  
Charenton - Bois de Vincennes - Saint-Mandé  
Projet de tracé

